



SEPARATION ET GARDE ALTERNEE

Par **mpafr**, le **05/04/2010** à **23:24**

Bonjour,

Mon compagnon, car nous n'avons fait qu'une déclaration de vie commune, met fin à notre vie commune. Il a voulu que je parte immédiatement sans notre fille, que je récupérerai en fin de semaine. Je lui ai demandé si je pouvais rester dans l'appart attendant quelques jours, le temps de rassembler des affaires avant de partir chez mes parents, le temps de retrouver un logement.

J'ai peur dans ces conditions qu'il fasse constater un abandon de domicile et que cela me pénalise par la suite pour récupérer mon enfant. J'ai par ailleurs de nombreux meubles qui restent le temps de trouver un lieu de stockage, il ne m'a pas donné de délai même si ce sera une 15aine de jours.

Ma préoccupation principale est la peur de ne pas revoir ma fille en étant accusée de l'avoir abandonnée.

J'aimerais une réponse rapide car je suis sensée partir mercredi, après demain et je suis très angoissée.

En vous remerciant,
mpafr